

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNION POSTALE UNIVERSELLE

M. l'Orateur: Avant d'aller plus loin dans la période des questions, je tiens à signaler à tous les députés la présence à notre tribune d'un personnage distingué en visite officielle au Canada, M. Mohamed Ibrahim Sobhi, directeur général de l'Union postale universelle.

Des voix: Bravo!

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LES PÊCHERIES—LES CONSULTATIONS AVEC TERRE-NEUVE

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Le Canada a déclaré vendredi dernier qu'il ne respecterait pas l'accord provisoire de 1978 sur les droits de pêche réciproques conclu entre le Canada et les États-Unis.

Le premier ministre sait-il qu'aucun membre du gouvernement canadien n'a prévenu le gouvernement de Terre-Neuve—province dont 90 p. 100 des exportations de poisson sont acheminées aux États-Unis, dont 20 p. 100 de la population active se compose soit de pêcheurs soit de travailleurs des conserveries de poisson et dont l'économie dépend donc le plus de la pêche—que l'on allait prendre cette décision. Ni le ministre des Pêches, ni le premier ministre de la province ni aucun fonctionnaire n'en ont en effet été avisés. On ne les a pas consultés et on ne leur a pas demandé leur avis. Le premier ministre verra-t-il à ce qu'une telle façon de procéder, qui met en danger tout l'édifice des relations fédérales-provinciales dans notre pays, ne se reproduise plus?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'aimerais répondre à la question du député. Peut-être en théorie a-t-il raison de dire que nous n'avons pas eu de contacts directs avec le gouvernement de Terre-Neuve au sujet de cette décision en particulier, mais c'était pour une raison évidente: les pêcheurs et l'industrie de la pêche de Terre-Neuve ne sont pas directement en cause dans le conflit des limites territoriales, pas plus en ce qui concerne le banc Georges que la côte ouest.

Pour ce qui est d'informer le gouvernement de Terre-Neuve cependant, je puis assurer au député que nous avons eu toute une série d'entretiens avec ce gouvernement au sujet de nos relations avec les États-Unis et—ce qui intéresse probablement davantage le député—sur la question des limites territoriales des îles Saint-Pierre-et-Miquelon, et que nous aurons vraisemblablement d'autres entretiens avec lui à ce sujet au cours des prochains jours.

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures sait-il que le premier ministre et le ministre des Pêches de Terre-Neuve ont confirmé qu'ils n'avaient

Questions orales

pas été avisés ni consultés au sujet de cette mesure qui affectera Terre-Neuve si les États-Unis ont recours à des représailles? Elle affectera assurément les exportations de poisson faites par Terre-Neuve aux États-Unis.

Sait-il aussi que la Trésorerie américaine rendra bientôt une décision sur les droits compensateurs à prélever sur une quantité de poisson d'une valeur de 200 millions de dollars importée du Canada, en raison des programmes canadiens de soutien, de fait, le ministre sait-il qu'il est fort possible que demain les États-Unis décident de prélever des droits compensateurs sur les blocs de morue importés de Terre-Neuve? En l'occurrence, comme cette mesure coïncide avec l'initiative du ministre, ce dernier ne convient-il pas que le gouvernement de Terre-Neuve doit être consulté au sujet d'un programme de ce genre et d'un plan d'action conjoint? Le ministre est-il au courant de la situation...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Crosbie: ... et des mesures seront-elles prises pour l'éviter?

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, bien sûr que je suis au courant. J'exhorte le député, comme je l'ai fait à la Chambre par le passé, à dissocier le plus possible la question des frontières de celle des tarifs; s'il ne le fait pas par égard pour le gouvernement, qu'il le fasse au moins par souci de ses concitoyens de Terre-Neuve.

Je me suis efforcé, avec l'appui des députés d'en face, d'éviter de faire un rapprochement entre les deux questions de sorte qu'elles semblent reliées. Il est de la plus haute importance que la querelle frontalière n'ait absolument aucune répercussion sur les problèmes tarifaires qui peuvent exister entre le Canada et les États-Unis. Une fois de plus, j'exprime mon appréciation du fait que lors des discussions publiques à la réunion du comité avant-hier soir, la question n'a pas été soulevée, et je comprends pourquoi elle ne l'a pas été.

Quant à Terre-Neuve et aux consultations, le député a raison sur le point restreint concernant la frontière: je n'en ai pas discuté avec le premier ministre de cette province. Je ne l'ai pas fait, précisément pour la raison que je viens de donner, soit que je tiens à ce qu'on ne relie pas l'affaire de la frontière et celle des tarifs; d'ailleurs, le premier ministre Moores n'est pas intéressé directement dans la question frontalière.

J'ai dit au député, à la Chambre, il y a quelques jours lorsqu'il a soulevé la question, que j'étais au courant de l'autre problème, qui d'ailleurs existe depuis déjà des mois, celle des tarifs. Je dois en discuter et négocier là-dessus aujourd'hui même. Je me suis entretenu avec le secrétaire d'État des États-Unis à 6 h 15 hier soir et lui ai dit clairement que ces deux questions n'avaient rien à voir l'une avec l'autre; il m'a assuré qu'il ferait l'impossible pour les séparer l'une de l'autre. Si le député se soucie vraiment de Terre-Neuve et de ses pêcheurs autant que moi, il doit cesser d'essayer d'établir un lien entre les deux.